



Nicolas HULOT,
Ministre d'État, ministre de la Transition
écologique et solidaire

Bruno LE MAIRE,
Ministre de l'Économie et des Finances

Paris, le lundi 6 novembre 2017

Communiqué de presse

**Nicolas Hulot et Bruno Le Maire ont signé aux côtés des professionnels,
l'engagement pour la croissance verte
sur le verre plat de déconstruction et de rénovation**



**La France possède un gisement de 200 000 tonnes de verre plat de
déconstruction à recycler**

« Le Plan climat place l'économie circulaire au cœur de la transition énergétique et écologique », a déclaré Nicolas Hulot lors de la présentation de ce plan en juillet dernier. « L'économie circulaire permet de réduire les déchets et les flux de matières premières et d'énergie. C'est une révolution industrielle majeure, source de compétitivité et d'innovation. La signature de cet engagement pour la croissance verte (ECV) est une illustration concrète de ce nouveau développement industriel et économique ».

« L'économie circulaire est une opportunité pour l'industrie du futur. Il s'agit d'optimiser la consommation de matière à chaque étape du processus de production. A travers les green deals à la française, par lesquels les entreprises s'engagent volontairement à améliorer leur performance environnementale avec le soutien de l'État, le ministère de l'Économie et des Finances encourage des projets innovants qui réconcilient croissance et environnement », a précisé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Le gisement de verre plat de déconstruction et de rénovation, constitué aux deux tiers de façades vitrées et d'un tiers de fenêtres, est aujourd'hui un **gisement sous-valorisé en France**. Les professionnels du secteur estiment qu'à peine 10 000 tonnes de verre plat sont aujourd'hui recyclées ou valorisées, soit environ 5 % du gisement total estimé à environ 200 000 tonnes. Cette signature permet d'engager un véritable travail collectif et national au service de la transition écologique et solidaire.

Un engagement pour la croissance verte co-construit avec les pouvoirs publics et les organisations professionnelles

Les organisations professionnelles concernées se sont réunies et ont proposé au ministère de la Transition écologique et solidaire et au ministère de l'Economie et des Finances un projet commun de développement de la filière de recyclage du verre plat de déconstruction et de rénovation, via un Engagement pour la Croissance Verte, auquel prennent part :

- **FEDEREC Verre et FEDEREC BTP** : filières de la Fédération des Entreprises du Recyclage
- **la FFPV** : Fédération Française des Professionnels du Verre et ses partenaires du **PÔLE FENÊTRE** de la FFB (UFME, SNFA, SNFPSA, UMB, FFB Métallerie)
- **Le SNED** : Syndicat National des Entreprises de Démolition
- **Le SRBTP** : Syndicat des Recycleurs du BTP
- **Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire**
- **Le Ministère de l'Economie et des Finances**

Un engagement volontaire et ambitieux au service de la transition écologique et solidaire

Cet engagement de 3 ans participera notamment à l'atteinte des objectifs nationaux de valorisation sous forme de matière de 70 % des déchets du bâtiment en 2020.

Les porteurs de projet et les pouvoirs publics prévoient, par leurs actions, d'impulser une dynamique de recyclage importante sur le territoire qui permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- 40 000 tonnes collectées et triées annuellement à la fin de l'engagement
- 80 000 tonnes collectées et triées annuellement en 2025

Le défi à relever est important car il implique une organisation optimisée d'un point de vue logistique et technique, notamment concernant le démantèlement et la collecte, mais également sur des problématiques de tri et de respect du cahier des charges du client final.

Cet engagement fera l'objet d'une présentation officielle lors du salon Word Efficiency – Paris – Porte de Versailles, les 12 et 13 décembre 2017.

Le verre plat, qu'est-ce que c'est ?

On appelle verre plat, le verre utilisé dans le secteur du bâtiment. Contrairement au verre utilisé pour les bouteilles (verre creux) qui bénéficie depuis longtemps d'une filière de recyclage, le verre plat issu de la construction, de la démolition et de la rénovation reste encore majoritairement traité dans des centres de stockage.



Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

[!\[\]\(4729e517bc6a7cd81c8025b9646574fb_img.jpg\) @Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)